

## MINUTES OF THE MEETING

DATE: 25/03/2021

HOURS: 16h00-18h00

| AGENDA ITEM  | DISCUSSION   | DECISION/TO DO   |
|--|--|--|
| <b>1. Approval agenda and report</b>                               |  |  |
| 1.1 Report Previous meeting<br>( <i>approval</i> )                 |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport goedgekeurd</li> <li>• Rapport approuvé</li> </ul>          |
| 1.2 Agenda ( <i>approval</i> )                                     |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agenda goedgekeurd</li> <li>• Agenda approuvé</li> </ul>            |
| 1.3 RMG Dashboard ( <i>information</i> )                           |  |  |
| <b>2. Situation overview (information)</b>                         |  |  |
| 2.1 Epidemiological overview<br>( <i>information – Sciensano</i> ) | <p>Sciensano a donné un aperçu de la situation épidémiologique. Plus d'info peuvent être consultées via le lien suivant :</p> <p><u><a href="#">COVID-19 - Situation épidémiologique   Coronavirus Covid-19 (sciensano.be)</a></u></p> <p>La Flandre s'interroge sur l'argumentation en faveur du maintien de l'ouverture des maternelles et fait référence au nombre relativement élevé de tests dans cette tranche d'âge avec, par rapport aux autres catégories d'âge, un taux de positivité plus faible qui plaiderait en faveur d'un maintien de leur ouverture.</p> <p>Le Commissariat a vu le draft de l'epidemio le mardi soir 22/03/2021 et a pu se baser sur ça pour prendre une décision. Il faudra un certain temps pour évaluer si les mesures mises en place suffiront ou non. Tout dépendra du suivi de la population, si les gens continuent à avoir beaucoup de contacts entre eux, ce sera difficile de mesurer l'impact des mesures instaurées.</p> | <p>De RMG valideert het epidemiologische overzicht.</p> <hr/> <p>Le RMG valide l'aperçu épidémiologique.</p> |

| AGENDA ITEM  | DISCUSSION   | DECISION/TO DO   |
|--|--|--|
| 3. Prevention  |  |  |
| 3.1. RAG advice on testing of LRC (Validation – Sciensano) | <p>Sciensano a présenté l'avis RAG sur le testing des contacts à faible risque : <a href="http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210325_Advice_RAG_TestingLRC_FR.pdf">http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210325_Advice_RAG_TestingLRC_FR.pdf</a></p> <p>Le RMG se pose des questions concernant les écoles et collectivités. Un cas COVID dans une classe engendrera en moyenne une trentaine de LRC, tout ce testing sera compliqué à mettre en place (suivi, prescriptions médicales, résultats de test). Une analyse impact a-t-elle été réalisée pour voir ce qu'une telle procédure impliquerait ? Comme on le sait les enfants ont beaucoup de contacts entre eux...</p> <p>Sciensano explique qu'il avait été proposé de limiter la procédure aux plus de 6 ans mais les membres RAG ont préféré ne pas faire de distinction. En théorie, la capacité reste suffisante (marge de manœuvre de 30k), mais cela pourrait coïncider au niveau des prélèvements, tout est sous pression. Dans une phase descendante, on pourrait envisager de tester les personnes présentant un risque moindre, mais pas maintenant. Afin d'éviter que l'avis ne soit appliqué par certains et non d'autres et que, par conséquent, le processus de prélèvement de tests ne soit accéléré, l'avis RAG sera publié avec une mention que le RMG n'est pas favorable à l'application pour le moment et qu'on y reviendra lors d'une prochaine phase de la crise. Le point sera alors de nouveau abordé en RMG lorsque la situation épidémiologique le permettra.</p> <p>Le test défini au J5 se base sur la recommandation des Pays-Bas et les données de résultats de tests des contacts à risque (majorité des gens sont positifs avant J6).</p> <p>Les tests rapides n'ont pas été envisagés dans ce cas-ci car leur sensibilité est très faible chez les patients asymptomatiques.</p> | <p>Le RMG prend acte de l'avis RAG sur le testing des LRC mais ne le valide pas au vu de la situation épidémiologique actuelle et du potentiel impact sur la capacité de prélèvement. Celui-ci pourra être de nouveau considéré à l'avenir dans une phase descendante, il sera alors remis à l'agenda du RMG.</p> <hr/> <p>De RMG neemt akte van het RAG-advies aangaande testing van LRC, maar valideert dit niet gelet op de huidige epidemiologische situatie en de mogelijke impact op de testafnamecapaciteit. Het advies kan in de toekomst opnieuw worden overwogen in een afnemende fase en zal dan opnieuw op de RMG-agenda worden geplaatst.</p> |

| AGENDA ITEM   | DISCUSSION   | DECISION/TO DO  |
|---|--|---|
| <p>3.2. RAG advice on testing of persons previously infected with SARS-CoV-2 (Validation – Sciensano)</p> | <p>Sciensano a présenté en RMG l’avis RAG sur le testing de personnes ayant un ancien résultat positif :<br/><a href="https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-informations-scientifiques">https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-informations-scientifiques</a></p> <p>Au niveau européen, ils travaillent sur un « green certificate » dans le cadre des voyages. Il s'agit de données concernant la vaccination, une infection/guérison récente et/ou un test négatif..<br/>ECDC a fait la proposition d’une période minimale de 20 jours après un test positif. Sciensano indique que cette donnée n’a pas été prise en compte, mais la durée d’isolement est prise en compte, qui est de min 10 jours pour les cas bénins (plus longue si encore présence de symptômes) et min. 14 jours pour les personnes hospitalisées.</p> <p>Si l’avis est validé, il faudra adapter les procédures sur le site : pas de test/quarantaine nécessaire pour un HRC testé positif il y a moins de 90 jours au lieu de 60 jours actuellement.</p> <p>La RW indique qu’il y a eu confusion au niveau des documents fournis avec les invitations et qu’ils n’ont pas pu traiter la question en interne.</p> <p>Au vu de l’incompréhension survenue, le point sera remis à l’agenda le 29/03/2021 afin que toutes les parties concernées puissent se positionner en connaissance de cause par rapport aux recommandations faites.</p> | <p>L’avis sera abordé en RMG ce lundi 29/03/2021.</p> <hr/> <p>Het advies wordt besproken op de RMG van maandag 29/03/2021.</p>   |
| <p>3.3. RAG advice on the procedures regarding self-tests (Validation – Sciensano)</p>                    | <p>Sciensano a présenté en RMG l’avis RAG sur les procédures concernant les self-tests :<br/><a href="http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210323_Advice%20RAG_Intepretation%20of%20self-test%20results_FR.pdf">http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210323_Advice%20RAG_Intepretation%20of%20self-test%20results_FR.pdf</a></p> <p>La Flandre est d’avis qu’il est encore trop tôt pour prendre des décisions à ce sujet (ICT pas en place, indications, manque de confiance aux tests</p>  | <p>Un RMG électronique sera organisé pour l’avis RAG sur les procédures relatives à l’auto-test. La <b>deadline</b> pour feedback est fixée au <b>vendredi 26/03/2021 à 16h.</b></p> <hr/> <p>Er wordt een elektronische RMG georganiseerd voor het RAG-advies m.b.t. de procedure voor</p> |

| AGENDA ITEM   | DISCUSSION  | DECISION/TO DO   |
|---|---|--|
|   | <p>positif/négatif, charge de travail supplémentaire pour les généralistes). Même si l'autotest est positif et la PCR est négative, il devra être consulté par le généraliste. Il n'existe aucun accord sur la façon de procéder si quelqu'un doit se rendre au centre de test après un test positif. Il faut laisser le point en suspens jusqu'à ce que le dossier soit plus claire afin de pas accroître le chaos.</p> <p>Sciensano indique que la communication est en préparation, pour cela, des recommandations sont nécessaires, sans quoi ils ne pourront continuer.</p> <p>Le Cabinet Vandebroucke mentionne que la politique devance la réflexion scientifique. Aujourd'hui un AR a été publié permettant la vente d'autotests en pharmacie. Le projet de loi de cet après-midi sera traité de manière urgente. Les demandes d'auto-test seront traitées par l'AFMPS.</p> <p>En outre, ces tests seront également disponibles dans nos pays voisins et nous devons être prêts dans tous les cas.</p> <p>Un RMG électronique sera organisé le vendredi 26/03/2021 à 16h pour l'avis.</p> | <p>zelftesten. De <b>deadline</b> voor feedback is <b>vrijdag 26/03/2021 om 16u</b>.</p>   |
| <p><b>4. Surveillance and detection</b></p>   |   |  |
| <p>4.1. Feedback KCE (Information)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Study COVID-19 Database</li> <li>➔ Study WZC</li> </ul> | <p>Le KCE a présenté ses conclusions concernant l'étude sur la collaboration entre hôpitaux et maisons de repos et de soins (MRS), d'une part, et la proposition de plateforme de recherche COVID-19, d'autre part.</p> <p><u>Étude concernant la collaboration entre hôpitaux et MRS</u></p> <p>À la suite de communications alarmantes lors des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> vagues concernant des résidents qui n'auraient pas été hospitalisés à temps, le KCE a été chargé de mener une étude à ce sujet. L'avis du RMG et de la CIM a été sollicité. Il s'est avéré qu'il n'y aurait pas eu de procédure systématique dans le cadre des renvois problématiques en hôpital. Le Comité consultatif de Bioéthique avait aussi conseillé de mener également une étude</p>  | <p>Le RMG apporte une réponse positive aux demandes du KCE liées à l'étude dans les WZC. Le RMG est également d'accord avec la proposition de plateforme COVID-19.</p> <hr/> <p>De RMG reageert positief op de verzoeken van het KCE met betrekking tot het onderzoek in WZC. De RMG heeft ook ingestemd met het voorstel aangaande het COVID-19 platform.</p> |

| AGENDA ITEM | DISCUSSION  | DECISION/TO DO |
|-------------|---|----------------|
|             | <p>indépendante à ce propos en vue d'évaluer les aspects organisationnels des soins et la stratégie de renvoi.</p> <p>Le KCE propose dès lors de réaliser une étude axée sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les accords de coopération nouveaux et existants hors et en temps de crise, en vue de les améliorer.</li> <li>• <i>Lessons learned</i> de la crise COVID-19 aux niveaux micro, méso et macro (cf. initiatives spontanées et/ou nouvelles).</li> <li>• Éventuelles variations de procédures de renvoi entre les différentes régions.</li> </ul> <p>Modèles internationaux de <i>bonnes pratiques</i> disponibles.<br/>L'étude débiterait fin 2021 et couvrirait une période de 15 mois. L'objectif est d'intégrer cette étude dans le programme annuel du KCE.</p> <p>Le RMG approuve le scope susmentionné et le calendrier de l'étude.</p> <p>L'Agence flamande Zorg en Gezondheid (AZG) demande s'il est possible d'intégrer également dans l'étude des examens de routine par les hôpitaux dans le cadre de la politique de prévention d'infections dans les MRS. Le KCE confirme qu'il vérifiera comment ils organisent cela structurellement et s'il existe une marge d'amélioration. L'Agence demande aussi une attention particulière et une certaine nuance dans les situations palliatives et l'advanced care planning.</p> <p>Le Cabinet du ministre Beke s'enquiert de la perception des MRS et des hôpitaux par rapport à l'étude proposée étant donné qu'il s'agit après tout d'un thème sensible. Le KCE souligne qu'il entend procéder en toute neutralité et objectivité afin de voir ce qui peut être amélioré mais aussi de découvrir les éventuels obstacles. Le KCE compte par conséquent sur la bonne collaboration avec les institutions concernées.</p> <p><u>Étude concernant la proposition de plateforme de recherche COVID-19</u></p> |                |

| AGENDA ITEM | DISCUSSION   | DECISION/TO DO |
|-------------|--|----------------|
|             | <p>Il y a quelques mois, la Cellule de crise et le RMG avaient demandé au KCE d'examiner s'il était possible d'obtenir un aperçu national de toutes les études prévues et en cours concernant la COVID-19 et la santé.</p> <p>Au terme d'une évaluation minutieuse, le KCE a conclu qu'il existe de nombreuses initiatives de bases de données différentes à plusieurs niveaux. On distingue peu de cohérence entre ces différentes bases de données et ces différents systèmes, ce qui complique la création d'une base de données centrale ou globale. L'expérience montre aussi que l'entretien de ce type de base de données est particulièrement complexe et demande beaucoup de temps. C'est la raison pour laquelle le KCE propose de créer une « <i>community of practice</i> » (COP) si tant est que nous voulons encore miser sur une plateforme de recherche COVID-19.</p> <p>Une COP implique que les différents chercheurs et instituts partagent régulièrement leurs propres projets (de recherche) dans cette base de données. Il s'agit donc d'une initiative basée sur une dynamique participative requérant l'incitant nécessaire pour « attirer » les chercheurs vers cette plateforme. Parallèlement, il faut aussi prévoir un <i>community manager</i> et donc les moyens nécessaires.</p> <p>Vu les nombreuses initiatives existantes et les moyens requis pour la création d'une nouvelle plateforme, le KCE conseille (provisoirement) de ne pas poursuivre ce projet. En revanche, il conseille de se concentrer éventuellement sur une base de données plus générale au niveau fédéral.</p> <p>Le RMG approuve cette proposition.</p> <p>Le Cabinet du ministre Beke propose par ailleurs de développer davantage le projet « data for better health » ou « fair data ». Il s'agit d'une plateforme ayant également pour objectif l'échange de données avec d'autres chercheurs.</p> |                |

| AGENDA ITEM  | DISCUSSION  | DECISION/TO DO  |
|--|---|---|
| <p>4.2. Simplifying measures in schools<br/>– proposition ONE (Discussion)</p> | <p>Le point est reporté au lundi 29/03/2021.</p> <p>Concernant la note RMG sur les mesures potentielles dans les écoles, le RMG avait indiqué dans ses décisions du 22/03/2021 que celle-ci passerait en CIM via le Commissariat. Dans ce sens un mail avait été envoyé le 23/03/2021 au Commissariat avec la version finalisée. Toutefois celle-ci n'a pas été transmise par la suite à l'agenda de la CIM du 24/03/2021. Dorénavant, le RMG enverra directement un signal à la CIM sans passer par le Commissariat pour éviter que cela ne se reproduise.</p> <p>L'ONE regrette cette perte de temps et l'incompréhension engendrée qui peut créer d'énormes tensions et avoir un impact à long terme pour les différentes structures.</p> <p>Le Cabinet Vandembroucke indique que des accords ont été passés en ce qui concerne ce qui doit aller en CIM ou non ; ce qui relève d'aspects stratégiques doit être transmis.</p> | <p>Le point est reporté au lundi 29/03.</p> <hr/> <p>Het punt werd uitgesteld naar maandag 29/03.</p> |
| <p>5. Health care</p>  |   |   |
| <p>6. Stocks and shortages</p>   |   |   |
| <p>7. Communication</p>  |   |   |
| <p>7.1 Feedback communication<br/>(Information – Infocel)</p>                  | <p>Le RMG avait demandé à la Cellule d'information de fournir régulièrement un aperçu des récentes communications à la population au sens large.</p> <p>La Cellule d'information signale qu'elle travaille (ou a travaillé) sur les initiatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Conseils en matière d'hygiène</u> de Sciensano (pour les contacts à risques et les cas index) sur <a href="http://info-coronavirus.be">info-coronavirus.be</a>.</li> <li>- <u>Visuels pour voyageurs</u></li> <li>- <u>Visuels pour quarantaine et testing</u></li> </ul>   |   |

| AGENDA ITEM   | DISCUSSION  | DECISION/TO DO |
|---|---|----------------|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visuels concernant les contacts à l'extérieur en toute sécurité (à finaliser)</li> <li>- Une nouvelle campagne d'information par la Chancellerie Cette campagne d'encouragement s'adresse à des groupes cibles spécifiques et sera diffusée par radio, réseaux sociaux et télévision. Pour cette dernière, on collabore avec des experts afin d'explicitement hebdomadairement une mesure et son raisonnement sous-jacent.</li> <li>- Communication dans le cadre du télétravail (en cours) notamment via des publications sur les réseaux sociaux par le NCCN et le SPF SPSCAE, ainsi qu'une campagne par le SPF ETCS axée sur le contrôle et l'<u>aspect psychosocial et ergonomique</u>.</li> </ul> <p>Sciensano communique que la TF Pédiatrique travaille à du matériel visuel sur le prélèvement d'échantillons chez les jeunes enfants.</p> <p>Le Cabinet du ministre Vandenbroucke demande de vérifier s'il est possible d'ajouter une « fonction de recherche » sur le site web Info-coronavirus.</p> |                |
| <p><b>8. International</b></p>  |   |                |
| <p>8.1. 'Cheating' suspicion in completing the PLFs (Feedback – PALOMA)</p> | <p>Le jeudi 11 mars, l'AZG a annoncé qu'elle soupçonnait une « fraude » au niveau des formulaires de localisation du passager (PLF) à compléter. Il s'agit par exemple de personnes qui ont séjourné en Pologne pendant moins de 48 heures - ou qui du moins le prétendent - avant un voyage et, de ce fait, ne sont pas soumises à l'obligation de test et de quarantaine. Par conséquent, le RMG a demandé aux responsables de PALOMA de mener une enquête et d'analyser dans quelle mesure le PLF est sciemment complété de manière frauduleuse pour ainsi échapper aux obligations prévues.</p> <p>SANIPORT (Public Health Authority ou PHA) a vérifié si et dans quelle mesure des pratiques frauduleuses sont constatées dans les PLF.</p>  |                |



| AGENDA ITEM  | DISCUSSION  | DECISION/TO DO   |
|--|---|--|
|  | <p>Concrètement, SANIPORT s'est focalisé sur les PLF mentionnant une destination</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A - située à plus de 6 heures de vol de la Belgique</li> <li>- B - qui n'est pas un pays voisin de la Belgique et pour laquelle le voyageur a déclaré voyager en voiture, en bus ou en train</li> <li>- C - dans un pays non voisin où le voyageur a séjourné moins de 24 heures</li> </ul> <p>PALOMA souligne qu'il n'est pas aisé de vérifier sur la base d'un système électronique où et dans quelle mesure des pratiques frauduleuses sont commises. Bien que que la situation B concerne environ 10 % de tous les voyages, il faut également tenir compte du fait que nombre de ces déplacements concernent par exemple des voyages pour un enterrement, pour rendre visite à la famille ou pour des raisons semi-professionnelles.</p> <p>Toutefois, il convient de mettre en doute par exemple le fait de voyager moins de 24 heures vers des pays non voisins, en particulier si le voyageur indique ne pas voyager en avion. En chiffres absolus, il s'agirait d'environ 2 000 personnes par mois.</p> <p>SANIPORT s'efforce d'intervenir de manière plus stricte face aux PLF présumés frauduleux par une validation manuelle mais souligne qu'il s'agit de cas peu nombreux par rapport au nombre total de voyageurs.</p> <p>Sciensano explique que les chiffres sont relativement faibles pour l'instant en raison des restrictions de voyage, mais qu'ils augmenteront au fur et à mesure que les gens seront autorisés à voyager davantage.</p> |  |
| <p><b>9. Date next meeting / agenda</b><br/>(approval)</p> |   | <p>De volgende RMG-vergadering zal doorgaan op maandag 29/03/2021 van 15u30 tot 17u.</p> |

| AGENDA ITEM | DISCUSSION | DECISION/TO DO   |
|-------------|------------|--|
|             |            | La prochaine réunion aura lieu le lundi 29/03/2021 de 15h30 à 17h. |
| 10. AOB     |            |  |

## Participation list

| Last Name           | First Name           | Organization                  | Email                                   |
|---------------------|----------------------|-------------------------------|---|
| Alen                | Victor (RMG Support) | FOD Volksgezondheid           | victor.alen@health.fgov.be              |
| Bouton              | Brigitte             | AViQ                          | brigitte.bouton@aviq.be                 |
| Broms               | Maurien              | FOD Volksgezondheid           | maurien.borms@health.fgov.be            |
| Callens             | Michiel              | Vlaanderen                    | michiel.callens@vlaanderen.be           |
| De Marez            | Liselotte            | FOD Volksgezondheid           | lieselotte.demarez@health.fgov.be       |
| Detaille            | Emilie               | Cabinet Morreale              | emilie.detaille@gov.wallonie.be         |
| Eyssen              | Marijke              | KCE                           | Maria.Eyssen@kce.fgov.be                |
| Gijs                | Geert                | Commissariat                  | Geert.Gijs@commissariat.fed.be          |
| Hitabatuma          | Vincent              | FWB                           | Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be          |
| Huyck               | Heidi                | Vlaanderen                    | heidi.huyck@vlaanderen.be               |
| Henry               | Anne-Claire          | Fédération Wallonie Bruxelles | anne-claire.henry@one.be                |
| Janssens            | Christophe           | KCE                           | Christophe.Janssens@kce.fgov.be         |
| Kalimira            | Nyota (RMG Support)  | FOD Volksgezondheid           | nyota.kalimira@health.fgov.be           |
| De Ridder           | Ri                   | Cabinet Vandenbroucke         | ri.deridder@vandenbroucke.fed.be        |
| van de Konijnenburg | Cecile               | FOD Volksgezondheid           | cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be |
| Wildemeersch        | Dirk                 | Vlaanderen                    | dirk.wildemeersch@vlaanderen.be         |
| Lernout             | Tinne                | Sciensano                     | Tinne.Lernout@sciensano.be              |